



**Fiche de constitution d'un dossier pour
la délivrance d'un certificat d'agrément pour
les véhicules transportant certaines
marchandises dangereuses**

**Certificat d'agrément "matières dangereuses"
Demande de délivrance pour un véhicule TRACTEUR ROUTIER**

VEHICULES CONCERNES

Véhicules dont le genre est « tracteur routier »
ayant fait l'objet d'une réception par type ou à titre isolé matières dangereuses

NATURE DU DOSSIER A CONSTITUER (original + copie)

- Pièce 1 Demande de certificat d'agrément (voir modèle Annexe 1)
- Pièce 2 Titre de circulation du véhicule (ou carte grise)
- Pièce 3
Pour les véhicules ayant fait l'objet d'une réception par type matières dangereuses
Notice descriptive des équipements ADR du véhicule complet avec le procès verbal de
réception du véhicule et le certificat de conformité (notice barrée orange)
ou
Pour les véhicules ayant fait l'objet d'une réception à titre isolé matières dangereuses
Notice descriptive des équipements ADR du véhicule complet avec le procès verbal de
réception à titre isolé du véhicule

RECOMMANDATIONS

➤ *La notice descriptive des équipements ADR, atteste la conformité du véhicule aux chapitres 9.2 et 9.7 du règlement ADR et doit permettre de renseigner les rubriques « désignation du véhicule » et « dispositif de freinage d'endurance » du certificat d'agrément.*

➤ *Toute transformation notable du véhicule remettant en cause la conformité aux dispositions du § 9.2.3 du règlement ADR nécessite une réception à titre isolé en application de l'arrêté ADR.*

